

## Fiche action n°7

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Favoriser l'accès aux consultations prévention des jeunes bénéficiaires de la « Garantie Jeunes »</b>
<b>Copilotes</b>	<b>ARS - PAYS GRAYLOIS CPAM -Centre d'Examens de Santé- Mission Locale Espace Jeunes du Bassin Graylois</b>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Améliorer l'état de santé des jeunes en situation précaire
<b>Parcours / Projet prioritaire ARS</b>	<b>PARCOURS « ADOLESCENTS – JEUNES ADULTES » PARCOURS « PRECARITE-VULNERABILITE »</b>
<b>Enjeu de l'action</b>	La Haute-Saône dispose d'un outil précieux en terme de prévention : le Centre d'Examens de Santé (CES) de la CPAM de Haute-Saône propose la réalisation d'un examen de santé gratuit basé sur une approche éducative et encadré par une équipe professionnelle pluridisciplinaire : il peut comporter des examens biologiques, médicaux, paramédicaux et bucco-dentaires, et un entretien médical. L'offre s'étend également à une aide aux démarches administratives (désignation d'un médecin-traitant, accès CMU...). Implanté à Vesoul, son accès est toutefois difficile en termes de mobilité pour les résidents des territoires éloignés, et notamment le Pays Graylois. Le CES a par ailleurs pour mission de cibler les publics vulnérables, éloignés du système de soins. La Mission Locale souhaite de son côté favoriser l'accès à la santé des jeunes et développe dans cette perspective le domaine de la santé.
<b>Descriptif de l'action</b>	Organiser 2 fois par trimestre des consultations prévention au CES pour une petite dizaine de jeunes suivis par la Mission locale. Assurer le suivi des jeunes lorsque des problématiques ont été repérées.
<b>Opérateurs</b>	Mission Locale Espaces Jeunes du Bassin Graylois Centre d'Examens de Santé de Vesoul
<b>Partenaires</b>	CPAM - CARSAT Société de location de véhicules
<b>Éléments facilitateurs</b>	Convention type CES
<b>Préalables</b>	Signature de la convention CES La Mission Locale organise et coordonne les déplacements en lien avec le CES
<b>Programmation de la mise en œuvre et échéancier</b>	A compter de 2017
<b>Modalités de suivi</b>	Comité de pilotage du Contrat Local de Santé
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	- Signature de la convention Mission Locale/CES - Nombre de transports organisés annuellement - Nombre de consultations prévention réalisées au bénéfice de jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeunes suivis par la Mission Locale
<b>Budget</b>	- 3 600 € : location d'un transport de 9 places (environ 150 €), pour 8 déplacements par an (2 par trimestre), soit 1 200 € annuels. - 140 € : ½ journée par déplacement de personnel accompagnant, mis à disposition par la mission Locale (réfèrent de la Garantie Jeunes)
<b>Sources de financement</b>	- Coût des transports : ARS - Frais de personnel accompagnant : Mission locale - Consultations : CES

